

# Le rôle de la phonologie

Pascale GOUTÉRAUX

*Professeur formateur à l'IUFM de l'académie de Créteil*

« **T**out le monde s'accorde à dire qu'une meilleure maîtrise de certains faits phonétiques facilite la compréhension de l'oral<sup>(1)</sup>. » Les quatre extraits ici présentés ne sont que le reflet d'une préoccupation récurrente dans nombre de mémoires : quelle part accorder à la composante phonologique de l'objectif linguistique ? Deux des mémoires, un au collège, l'autre au lycée, sont rédigés par des professeurs anglophones, souvent sensibles à la nécessité d'initier les élèves aux phénomènes prosodiques et soucieux de mettre en pratique une véritable grammaire de l'oral. Dans trois des mémoires, l'évaluation de la compréhension et de la production orales en termes d'aisance et d'exactitude, fait l'objet d'une réflexion intégrée. Nous avons choisi de ne pas réserver un chapitre à l'évaluation de l'oral mais plutôt de conserver aux mémoires le rythme de leur évolution naturelle. Pour chacun, en effet, toute réflexion sur la transposition des savoirs et des savoir-faire débouche sur une interrogation quant aux outils d'évaluation quantitative et qualitative du degré d'appropriation langagière des élèves.

Le premier mémoire concerne des classes de 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Amanda Howard (« L'intégration des savoirs phonologiques et phonétiques pour le développement des compétences orales de communication<sup>(2)</sup> ») teste l'hypothèse selon laquelle la réflexion phonologique et l'entraînement à la reconnaissance de groupes de sens, d'accents de mots et de phrases ainsi que la mise en bouche d'énoncés phonologiquement corrects contribuent à une meilleure compréhension des actes de parole. Elle montre comment compréhension de l'oral et production orale se nourrissent l'une de l'autre par un apprentissage en spirale de la langue.

Florence Popelier (« L'alphabet phonétique international : aide pédagogique ou difficulté supplémentaire ? ») pose la question de la place et du rôle de l'alphabet phonétique international (API) en collège : comment

---

(1) *Les Langues modernes*, 1999, n° 2, p. 36.

(2) Note de l'éditeur : Pour des raisons dues à la mise en pages, le titre du mémoire a été réduit dans les titres courants à « L'intégration des savoirs phonologiques et phonétiques ».

introduire la transcription phonétique dès le début des apprentissages sans tomber dans le piège du surcodage? La pratique de l'API peut-elle favoriser une plus grande autonomie des élèves dans la reconnaissance, la pratique et la mémorisation des formes de l'anglais oral? Ces deux mémoires explorent aussi l'intégration des savoirs phonétiques et phonologiques dans l'apprentissage du lexique.

Les travaux de Georgina Thompson et de Nicolas Lebel soulignent que l'enseignement en lycée ne se fonde pas essentiellement sur la compréhension et la pratique de la langue écrite. Comme d'autres témoignages sur les déclencheurs de l'expression orale et la gestion de la prise de parole, ils infirment les idées reçues sur le clivage entre enseignement au collège et au lycée. Il y a bien continuité et interdépendance des savoir-faire de l'oral et de l'écrit. Pour Georgina Thomson (« Importance et difficulté d'un travail phonologique au lycée »), les difficultés auxquelles ses élèves de seconde et première se trouvent confrontés sont liées à une complexification accrue des énoncés et de l'organisation du discours. Pour réduire le décalage croissant entre le vouloir dire et le pouvoir dire, non seulement en termes de richesse lexicale et syntaxique, mais aussi de discours qui fasse sens au plan phonologique, elle présente des stratégies fondées sur un travail prosodique qui vise à améliorer prise de conscience et production orale. Nicolas Lebel (« Le travail phonologique au lycée ») s'appuie sur la poésie pour entraîner ses élèves de seconde au rythme et à la mélodie de la langue anglaise. Il montre comment la rime peut participer de l'apprentissage du code phonétique et comment le travail phonologique peut intervenir à toute phase de déroulement de la séance.

La composante phonologique fait l'objet d'une réflexion plus approfondie dans les quatre mémoires sélectionnés mais il convient de rappeler que l'ensemble des mémoires sur « l'oral » que nous avons lus s'attache à mettre en lumière son rôle déterminant pour une maîtrise accrue de l'anglais. Ces amorces de réflexion expérimentale ne constituent pas une méthode exhaustive et progressive quant à la poursuite de l'objectif phonologique au collège, puis au lycée, mais des pistes à explorer pour le lecteur enseignant.